

Procès-verbal de l'Assemblée Bourgeoisiale du lundi 16 juin 2025 Séance N° 2

de 21h50 à 22h15
à la salle des abris d'Icogne

Président : M. Olivier Duchoud
Vice-Présidente : Mme Anne-Christine Rey-Gillioz

Présents : Mme Nathalie von Dach
M. Frédéric Délèze
M. Steve Morard

Preneur du PV: M. Lionel Nanchen, Secrétaire-caissier communal

8 bourgeoises et bourgeois sont présents, ainsi que les 2 membres du Conseil bourgeoisial.

Ouverture de l'Assemblée Bourgeoisiale

Messieurs les anciens Présidents,

Mesdames, Messieurs,

Le Président remercie les Bourgeoises et les Bourgeois d'avoir répondu présent et souhaite que cette Assemblée se déroule dans un esprit serein et positif pour faire honneur à l'ensemble de la Communauté.

Afin de faciliter la rédaction du procès-verbal, **le Président** informe l'Assemblée que la séance est enregistrée dans sa totalité.

L'Assemblée bourgeoisiale a été convoquée dans les délais légaux par affichage, par circulaire distribuée à tous les ménages et par insertion sur le site www.icogne.ch.

Il donne ensuite lecture de l'ordre du jour :

- 1. Procès-verbal de la dernière Assemblée.**
- 2. Nomination des scrutateurs.**
- 3. Comptes 2024 de la Bourgeoisie.**
- 4. Rapport de la Fiduciaire de contrôle.**
- 5. Approbation des comptes 2024 de la Bourgeoisie. Décision.**
- 6. Place de la Scie brûlée – Travaux. Information.**
- 7. Divers.**

Le Président demande s'il y a des remarques concernant cet ordre du jour.

Aucune remarque n'étant formulée, **le Président** considère l'ordre du jour comme accepté.

Le Président désigne M. Lionel Nanchen, Secrétaire-communal, pour la rédaction du procès-verbal.

1. Procès-verbal de la dernière Assemblée

Le Président rappelle que le procès-verbal de l'Assemblée primaire du 24 février 2025 a été publié sur le site internet de la commune, conformément aux usages.

Le Président informe l'Assemblée que la liste des bourgeois et qu'il y a actuellement 106 bourgeois actifs.

Le Président demande à l'Assemblée s'il y a des remarques ou des questions quant à son contenu.

Aucune remarque n'étant formulée, **le Président** considère le procès-verbal comme approuvé et remercie **M. Lionel Nanchen** pour sa rédaction.

2. Nomination des scrutateurs.

Le Président désigne **M. Jean-Robert Mayor** comme scrutateur pour cette Assemblée.

3. Comptes 2024 de la Bourgeoisie.

La lecture détaillée des comptes 2024 n'étant pas demandée, **Le Président** donne lecture des principaux chiffres, dicastère par dicastère, des comptes de fonctionnement et d'investissements.

FONCTIONNEMENT

Charges financières	CHF	28'787.94
Revenus financiers	CHF	84'291.64
Marge d'autofinancement	CHF	55'503.70
Amortissements planifiés	CHF	405.25
Prélèvements aux fonds et financements spéciaux	CHF	68.00
Excédent de revenus	CHF	55'166.45
Excédent de financement	CHF	55'503.70

Le Président informe que des travaux de réfection ont été réalisés récemment, afin que les nouveaux gérants puissent disposer d'un outil de travail adapté et fonctionnel. Ces aménagements visent à améliorer les conditions d'exploitation et à répondre aux besoins opérationnels de l'établissement.

4. Rapport de la Fiduciaire de contrôle.

M. Christophe Cordonier donne la lecture du rapport de la fiduciaire et propose à l'Assemblée bourgeoise d'approuver les comptes 2024 qui présentent une marge d'autofinancement de CHF 55'503.70 et un excédent de financement de CHF 55'503.70.

M. Christophe Cordonier relève la bonne tenue des comptes, que la séance avec le Conseil bourgeoisial a eu lieu et propose à l'Assemblée bourgeoise d'approuver les comptes tels que présentés.

5. Approbation des comptes 2024 de la Bourgeoisie. Décision.

Le Président demande aux bourgeois et bourgeoises qui approuvent les comptes 2024 de la Bourgeoisie d'Icogne de se prononcer par main levée :

Oui : 7

Non : 0

Abstention : 0

Le Président informe que les comptes 2024 de la Bourgeoisie d'Icogne sont acceptés par l'Assemblée bourgeoisiale tels que présentés.

6. Place de la Scie brûlée – Travaux. Information.

Le Président annonce que des travaux ont été réalisés à la place de la Scie brûlée entre 2024 et 2025. Il cède la parole à **M. Jean-Robert Mayor**, qui a suivi le projet.

M. Jean-Robert Mayor présente brièvement les interventions effectuées. Elles ont consisté notamment en un renforcement du talus et en un agrandissement de la place afin de la rendre plus accueillante. L'ouvrage a été sécurisé par la pose de barrières.

Un aménagement a également été réalisé à l'extérieur du couvert, comprenant notamment la mise en place d'un cheminement en pierre (pas japonais) facilitant l'accès aux toilettes.

Des travaux d'élagage ont été menés au-dessus du raccard (refuge forestier) ainsi qu'aux abords de la place. Enfin, une plancha électrique a été installée, permettant d'utiliser la place de pique-nique même en cas d'interdiction de faire du feu.

Le Président remercie **M. Jean-Robert Mayor** pour son intervention et invite l'Assemblée à poser des questions concernant ce réaménagement.

7. Divers

Le Président ouvre le point n°7 de l'Assemblée bourgeoisiale, à savoir les divers.

M. Eric Kamerzin invite le Conseil bourgeoisial à investir dans la rénovation et la réfection des bâtiments appartenant à la bourgeoisie d'Icogne. Il encourage le Conseil à ne pas hésiter à engager de tels travaux, en particulier compte tenu des revenus intéressants générés par la société Icogne Énergie SA, qui constituent une ressource précieuse pour financer ce type d'investissements.

Mme Laurence Gasser indique avoir lu dans le journal *L'Info* que Mme Nathalie von Dach aurait exprimé le souhait de réinstaurer les corvées bourgeoisiales.

Mme Nathalie von Dach précise que l'idée évoquée ne correspondrait en rien aux corvées pratiquées par le passé. L'objectif serait plutôt de créer une occasion de se rencontrer entre bourgeois, en organisant, sur une matinée, un petit travail coordonné par la commission bourgeoisiale, suivi d'un moment convivial, tel qu'une raclette partagée, afin de favoriser les échanges et la cohésion.

M. Jean-Robert Mayor propose qu'à l'avenir, l'Assemblée bourgeoisiale soit tenue avant l'Assemblée primaire. Selon lui, cette organisation éviterait que les citoyens non bourgeois aient à quitter la salle puis à revenir uniquement pour participer à la verrée.

Le Président prend note de la proposition formulée par **M. Jean-Robert Mayor**.

La parole n'étant pas demandée, **le Président** clôt l'Assemblée bourgeoisiale à 22h15 et invite les membres à se lever afin de réciter la prière.

Icogne, le 16 juin 2025

Le Président

Le Secrétaire

Olivier Duchoud

Lionel Nanchen